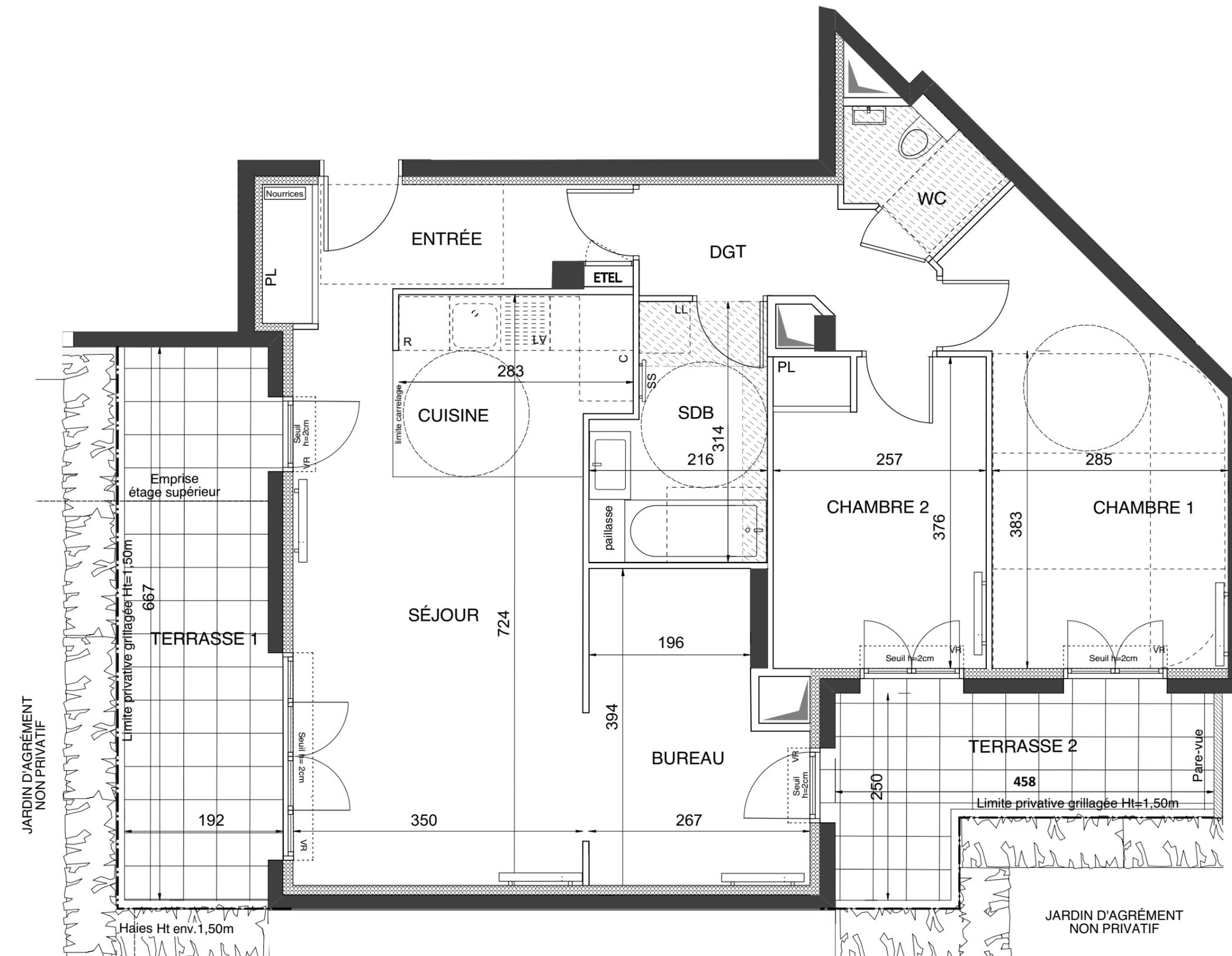


## Bâtiment D

APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n° D04 au rez de jardin

ENTREE	6,00 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	25,30 m <sup>2</sup>
BUREAU	8,80 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	14,10 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,60 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,90 m <sup>2</sup>
WC	2,25 m <sup>2</sup>
DGT	5,00 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>76,95 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE 1	12,40 m <sup>2</sup>
TERRASSE 2	8,50 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>97,85 m<sup>2</sup></b>



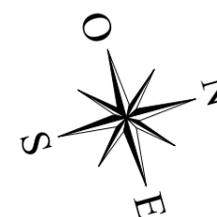
### LEGENDE

AV	Allège Vitrée	SS	Sèche Serviette
VR	Volet Roulant		Radiateur
GC	Garde Corps	R	Réfrigérateur
	Soffite / faux plafond	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
PL	Placard	C	Cuisson
Nourrices		- - - -	Retombée de poutre

Indice : A 26 octobre 2020

Echelle : 0 50 100 200 cm

SAS URBANITA ARCHITECTURE



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.